

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Master

Domaine: Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie et aménagement

2 spécialités :

Spécialité : Territoires ruraux : gestion de l'environnement et développement local

Spécialité : Santé, territoires et environnement

Finalité : Recherche et avec des finalités professionnalisantes

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

- Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

pour la spécialité santé, cohabilitation avec Paris 12

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Recteur de l'Académie chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : Master 1 et 2

Code NSF : 121 Géographie

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

L'objectif général est de former des cadres spécialistes du territoire, capables de formuler les problèmes (environnementaux, agricoles, de répartition des infrastructures de soin, des disparités socio-spatiales...) qu'ils auront à traiter du point de vue spatial. Au final il s'agit de former des « animateurs » ou des « médiateurs » des territoires .

La spécialité permet aux étudiants de travailler dans des organismes de recherche, publics ou para-publics, des observatoires des cellules d'études des services déconcentrés de l'Etat, des ONG ou encore de cabinets d'études privés spécialisés sur les diagnostics territoriaux et développant un volet environnemental.

Compétences ou capacités évaluées

L'objectif pour les étudiants se destinant à la recherche est de leur transmettre un socle disciplinaire solide en géographie et de les former dans une perspective interdisciplinaire (agronomie, écologie, hydrologie, ethnologie, sociologie, démographie, sciences politiques, biologie, sciences de la nature et de la vie, santé publique...) pour développer leur aptitude à penser l'apport des autres disciplines dans leur objet de recherche.

L'objectif pour les étudiants se destinant à une insertion professionnelle directe est de former des cadres ayant à la fois une expertise pointue et bien définie dans leur domaine (environnement, développement local, santé publique) et une capacité d'analyse générale. Ils doivent être capables d'aborder la complexité (approches systémiques) dans leur domaine d'expertise en privilégiant une entrée par l'espace et le territoire.

Il s'agit d'offrir une formation suffisamment spécialisée dans les domaines dédiés (agronomie, développement local, hydrologie, environnement, santé publique) pour permettre aux étudiants de faire discuter et travailler l'ensemble des acteurs des territoires et des gestionnaires : des spécialistes et des techniciens, des élus locaux, des associations, des

entreprises, et la population locale, dans les pays du Nord comme du Sud. Au final il s'agit de former des « animateurs » ou des « médiateurs » susceptibles d'apporter par leur approche géographique spécifique un regard d'ensemble sur les problématiques contemporaines, satisfaisant ainsi une demande croissante du monde professionnel.

Autrement dit, il s'agit de transmettre trois types de savoirs, de compétences ou de capacités :

- Des savoirs théoriques et scientifiques tout d'abord
- Des savoirs dédiés selon les spécialités : environnement et ruralité d'une part ; santé publique de l'autre.
- Des savoirs méthodologiques ensuite : géomatique, systèmes multi-agents, cartographie, lecture d'images, méthodes d'enquête de terrain constituent aujourd'hui des compétences indispensables aux gestionnaires et animateurs de ces territoires.
- Des savoirs professionnels enfin : il s'agit de savoir analyser voire gérer des projets de développement local, projets d'aménagement, projets de coopération internationale. Notamment pour le parcours EAUX et la spécialité Santé, l'objectif est de former des étudiants capables de mobiliser des savoirs hybrides (fondamentaux et techniques) pour former aux métiers de la médiation.

L'objectif final est de former des étudiants suffisamment spécialisés sur les thématiques du développement local et de la gestion environnementale ou de la santé publique de façon qu'ils puissent commencer une thèse ou trouver un emploi directement après le M2. Le mémoire de M2 pourra donc être soit un véritable mémoire de recherche, soit un rapport de stage à vocation professionnelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Le titulaire peut exercer dans le secteur public, parapublic ou privé.

Les étudiants peuvent prétendre à des fonctions de chargés d'études, de mission ou de programme que ce soit dans des collectivités territoriales, des associations, dans des ONG, dans les services d'études de l'Etat ou des cabinets de conseil privés.

Dans le secteur public les (ex-)étudiants peuvent d'abord occuper des postes de chargés de mission ou de projet sur des contrats à durée limitée puis passer des concours de la fonction publique tel qu'Attaché territorial.

Types d'emplois accessibles

Enseignement et recherche (Université, CNRS, IRD...)

Consultants organismes internationaux et ONG

Chargés de mission organismes publics/parapublics Chargés de missions bureaux d'étude

Chargés de mission collectivités territoriales

Ville, Chargé de programme de promotion

Agent de développement local, chef de projet de quartier

Attaché territorial

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

22131 : Enseignant(e) chercheur(se) : Chercheur(se) en formation : K2108 : Enseignement supérieur

23211 : Conseiller(e) en développement local / régional : Agent de développement local / de pays / rural / Animateur/Animatrice d'Atelier Santé Ville / Chargé(e) d'étude ou d'opération de développement (social, économique et culturel, sanitaire) / Coordonnateur(trice) de dispositif (développement social de quartier-Politique de la ville), de Zone K1802 : Développement local

32151 : Chargé/Chargée d'analyses et de développement : Chargé(e) de mission en études, en recherche et développement : M1403 : Études et prospectives socio-économiques

32172 : Cadre responsable de la mise en œuvre de la politique des pouvoirs publics : Attaché(e) territoriale / Chargée de mission : K1404

A1303 Ingénierie en agriculture et environnement naturel : chargé (e) de mission en agriculture, chargé (e) de recherche en agriculture, chargé (e) d'études agricoles, chargé (e) d'études économiques en agriculture, chargé (e) d'études en développement agricole, chargé (e) d'études en développement rural, chargé (e) d'étude en environnement

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme est organisé en 4 semestres valant chacun 30 crédits. Chaque semestre se décompose en unités d'enseignement (UE). Les 4 semestres doivent être validés pour l'obtention du master. Les semestres 1 et 3 sont des semestres d'enseignements fondamentaux ; les semestres 2 et 4 sont organisés de manière à permettre aux étudiants de mener à bien des travaux personnels ou de faire un stage. Le mémoire requis durant ces deux semestres représente une part importante des ECTS, conçu comme un travail d'entrée en recherche ou dans des emplois d'animateurs territoriaux.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé ans.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	x		Enseignants de la formation
En contrat d'apprentissage		x	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants de la formation
En contrat de professionnalisation	x		
Par candidature libre	x		
Par expérience <i>Date de mise en place : 2009</i>	x		Enseignants de la formation

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques : Le nombre d'inscrits en M2 est de 43 étudiants/an en moyenne sur les cinq dernières années.

le taux de réussite en M2 oscille entre 37 et 62% sur les quatre années de statistiques disponibles.

Autres sources d'informations : ONISEP-portail étudiant du MEN : <http://www.etudiant.gouv.fr> et site de l'Université http://www.u-paris10.fr/dep_geo

Lieu(x) de certification : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

UFR SSA, bâtiment D

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

Historique :

Master Géographie et aménagement LMD1, LMD2

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.u-paris10.fr>